

Programme de formation

Public concerné

Infirmier, pédicure podologue, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, diététicien, ambulancier, orthophoniste, AMP, AES etc...

Pré-requis

Être professionnel de santé diplômé

Modalités

 Présentiel

Durée

Heures : 21h (3 jours consécutifs)

Validité : 4 ans

Obligatoire

Certains professionnels de santé selon la liste du Code de la santé publique (partie IV : www.legifrance.gouv.fr) et les professionnels selon la réglementation prévoyant l'obligation AFGSU2

Profil du formateur

Infirmier(e) expert(e) exerçant en SAMU ou SMUR

Tarif

850 €

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Version : 10/2025

Taux moyen de satisfaction : 100% en juin 2024

Taux de certification : 100% d'obtention en juin 2024

AFGSU NIVEAU 2

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Résumé de la formation

L'AFGSU niveau 2 vise à vous doter de compétences indispensables pour reconnaître une situation d'urgence médicale et y répondre de manière autonome ou en équipe, en recourant à des techniques non invasives jusqu'à l'arrivée d'une équipe médicale spécialisée. Cette formation englobe la gestion des urgences vitales et potentielles, ainsi que la prise en compte des risques collectifs. Accompagné de votre formateur expert, vous allez vous entraîner à travers des mises en situation (simulation).

Cette approche interactive et participative permet de partir de vos connaissances pour les compléter, répéter autant de fois que nécessaire un geste ou une procédure, ou d'évaluer votre performance par des outils connectés. Il s'agit de maîtriser l'utilisation d'un défibrillateur, la gestion d'une hémorragie par compression, les techniques de massage cardiaque et de ventilation artificielle, le bilan synthétique (vital et circonstanciel) etc. Soyez rassurés, car 10 fiches synthèses vous sont remises. Aussi, pour faciliter vos apprentissages, les formateurs sont des infirmiers experts et habilités CESU, exerçant toujours en SAMU ou SMUR.

Les épreuves de certification sont réalisées lors d'ateliers de simulation et validées par le formateur. Un procès-verbal fait état des résultats. Une attestation de réussite de la formation sera délivrée par un CESU certificateur après la validation des 3 modules durant votre formation. Le référent pédagogique est la coordinatrice pédagogique d'ORION SANTÉ.

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Identifier une situation d'urgence vitale et potentielle
- Connaître et maîtriser les gestes, les soins devant les différentes situations d'urgence
- Décrire la situation selon les procédures d'alerte
- Connaître et utiliser le matériel dans la prise en charge initiale (DEA, oxygénothérapie, chariot/sac d'urgence...)
- Participer aux situations sanitaires exceptionnelles ou urgences collectives (ORSAN, ORSEC...)

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La délivrance de l'attestation AFGSU 2 est subordonnée à la validation des modules, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée (Arrêté du 1/7/2019 modifiant l'arrêté du 30/12/2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence).

Les attentes des apprenants est prise en compte pour vous proposer une formation sur mesure. La méthode de simulation en santé selon ces 3 étapes (briefing, simulation, débriefing) permet à chaque apprenant de s'entraîner, s'évaluer et réajuster sa pratique afin qu'elle soit assurée et conforme. Le débriefing propose de réfléchir sur sa performance, l'identification de ses points forts et ses actions à améliorer. Il est guidé par le formateur expert et peut être réalisé individuellement ou en groupe. Des méthodes affirmatives et interrogatives sont également exploitées.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr

Programme de formation

Public concerné

Infirmier, pédicure podologue, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, diététicien, ambulancier, orthophoniste, AMP, AES etc...

Pré-requis

Être professionnel de santé diplômé

Modalités

 Présentiel

Durée

Heures : 21h (3 jours consécutifs)

Validité : 4 ans

Obligatoire

Certains professionnels de santé selon la liste du Code de la santé publique (partie IV : www.legifrance.gouv.fr) et les professionnels selon la réglementation prévoyant l'obligation AFGSU2

Profil du formateur

Infirmier(e) expert(e) exerçant en SAMU ou SMUR

Tarif

850 €

Version : 10/2025

Taux moyen de satisfaction : 100% en juin 2024

Taux de certification : 100% d'obtention en juin 2024

AFGSU NIVEAU 2

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Le programme AFGSU 2 est composé de 3 modules :

Module 1 • 10h30

PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES (ENSEIGNEMENT PRATIQUE)

- Identifier un danger immédiat et savoir alerter la SAMU
- Identifier l'état inconscient d'une victime et vérifier la ventilation
- Maîtriser les techniques de désobstruction des voies aériennes par étapes
- Identifier et gérer un arrêt cardiaque (RCP) et utiliser un défibrillateur (DAE), BAVU, O2
- Arrêter une hémorragie externe selon la gradation des mesures et prévenir les complications
- Structurer et transmettre le bilan synthétique (check-list)
- Assurer la maintenance du matériel

Module 2 • 7h

PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES (ENSEIGNEMENT PRATIQUE)

- Identifier les signes de gravité et agir : malaise (sepsis, hypo/soins d'urgence), trauma osseux ou cutané (relevage, brancardage), brûlure (douleur, complication)
- Connaître les mesures en cas d'accouchement inopiné
- Contacter le SAMU en l'absence d'un médecin et appliquer leurs recommandations
- Respecter les règles d'hygiène
- Savoir protéger en cas de risque infectieux
- Organiser sa trousse d'urgence (fiche)

Module 3 • 3h30

PRISE EN CHARGE RELATIVE AUX URGENCES COLLECTIVES ET AUX SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES (ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE)

- Connaître les dispositifs ORSAN et ORSEC
- L'adaptation aux protocoles de gestion des SSE selon sa profession et le lieu
- Être prêt pour accueillir les afflux de blessés et utiliser l'approche de « damage control »
- Connaître les risques NRBC-E (protection individuelle et collective, gestion/contaminés)
- Identifier un danger environnemental : protéger, sécuriser et alerter les populations
- Connaître la prise en charge médico-psychologique des victimes et de l'annonce des décès

L'AFGSU a une validité de 4 ans.

Une formation d'actualisation de 7h est à envisager.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr